

Peut on se désister d'un master après une acceptation de recours

Par **Lagégé**, le **03/08/2023 à 07:45**

Bonjour,

A la fin de la phase d'admission j'ai accepté un master, mais j'ai fait un recours dans ma fac d'origine car je suis restée trois semaines en tête de liste pour obtenir le master que je convoitait.

L'inscription dans le master par défaut que j'ai accepté se termine le 25/08, mais je n'aurai pas de réponse pour mon recours avant cette date. Afin de ne pas perdre mon année je vais faire mon inscription mais si mon recours est accepté pourrais je me désister du premier ? Merci pour votre retour